



INTERNATIONAL WEIGHTLIFTING FEDERATION

Haltérophilie

A. ÉPREUVES (12)

Épreuves masculines (6)	Épreuves féminines (6)
56kg	44kg
62kg	48kg
69kg	53kg
77kg	58kg
85kg	63kg
+85kg	+63kg

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour l'haltérophilie :

	Places de qualification	Places pays hôte	Places d'universalité	Total
Hommes	44	1	10	55
Femmes	44	1	10	55
Total	88	2	20	110

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO
Hommes	2
Femmes	2
Total	4

Les CNO peuvent inscrire au maximum un (1) athlète par catégorie de poids.

3. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée au CNO.

C. ADMISSION DES ATHLETES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

Âge

Pour être autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, tous les athlètes doivent être nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2003.

Autres conditions requises par la FI

Pour être autorisés à participer aux JOJ de Buenos Aires 2018, tous les athlètes doivent avoir concouru au moins à une (1) des épreuves suivantes :

- Championnats continentaux jeunes 2017
- Championnats du monde jeunes 2017 de l'IWF
- Championnats continentaux jeunes 2018

Tous les athlètes doivent se conformer aux règles spéciales antidopage d'IWF pour les JOJ de Buenos Aires 2018 :

Règles spéciales antidopage

1. Conformément à la politique antidopage de l'IWF (« RAD ») (12.3.1.), si neuf infractions ou davantage à ces règles antidopage (autres que celles mentionnées aux articles 2.4 ou 10.3) sont commises par des athlètes ou d'autres personnes affiliées à une fédération membre (« FM ») durant l'année civile 2017 ou 2018 et sont révélées par des contrôles effectués par l'IWF ou par des organisations antidopage autres que l'organisation nationale antidopage, la FM/le Comité National Olympique (« CNO ») ne sera pas autorisé(e) à aligner des concurrents aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2018. Si la FM en question est autorisée à concourir dans une épreuve de qualification pour les JOJ de 2018, elle n'obtiendra aucun point de qualification lors de ladite épreuve.
2. Dans l'hypothèse où quatre, voire cinq, infractions à ces règles antidopage sont commises (autres que celles mentionnées aux articles 2.4 et 10.3) par des athlètes du groupe d'âge des JOJ et/ou d'autres personnes qui ont des liens avec des athlètes du groupe d'âge des JOJ et qui sont affiliées à une FM pendant la période de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2018, infractions décelées lors de contrôles en et hors compétition, et si le comité exécutif de l'IWF ne suspend par la FM concernée conformément au point 1, il peut retirer à la FM/au CNO une place de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2018.
3. Dans l'hypothèse où six infractions ou davantage à ces Règles antidopage sont commises (autres que celles mentionnées aux articles 2.4 et 10.3) par des athlètes du groupe d'âge des JOJ et/ou d'autres personnes qui ont des liens avec des athlètes du groupe d'âge des JOJ et qui sont affiliées à une FM pendant la période de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2018, infractions décelées lors de contrôles en et hors compétition, et si le comité exécutif de l'IWF ne suspend par la FM concernée conformément au point 1, il peut retirer à la FM/au CNO deux places de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2018.

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

PLACES DE QUALIFICATION

HOMMES / FEMMES

- La période de qualification pour les Jeux de la Jeunesse Buenos Aires 2018 se déroulera du 1 avril 2017 jusqu'à 31 juillet 2018.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

- Les CNO obtiendront des places de qualification en fonction de leur position dans le classement par équipes* aux Championnats du monde jeunes 2017 d'IWF ou lors de l'épreuve de qualification continentale correspondante en 2018 (voir les tableaux ci-dessous).
- Le classement par équipes est calculé d'après les résultats totaux des six (6) meilleurs athlètes par CNO, conformément à [la section 6.8.3 des règles techniques et de compétition de l'IWF](#) :

Place	Points		Place	Points
1 ^{ère}	28 points		14 ^e	12 points
2 ^e	25 points		15 ^e	11 points
3 ^e	23 points		16 ^e	10 points
4 ^e	22 points		17 ^e	9 points
5 ^e	21 points		18 ^e	8 points
6 ^e	20 points		19 ^e	7 points
7 ^e	19 points		20 ^e	6 points
8 ^e	18 points		21 ^e	5 points
9 ^e	17 points		22 ^e	4 points
10 ^e	16 points		23 ^e	3 points
11 ^e	15 points		24 ^e	2 points
12 ^e	14 points		25 ^e	1 point
13 ^e	13 points			

Si deux (2) ou plusieurs équipes ont le même nombre de points et le même classement final, les points obtenus pour l'arraché et l'épaulé-jeté sont également calculés et serviront à départager les équipes dans le classement final.

Si le pays hôte n'obtient pas deux (2) places de qualification par sexe à l'issue des Championnats du monde jeunes 2017, ses athlètes ne recevront pas de points par équipes et ne seront pas classés. Le classement global et les points du classement par équipes seront adaptés en conséquence.

* L'IWF peut à tout moment publier des classements théoriques par équipes, par exemple après réception d'un résultat d'analyse anormal ou après la clôture de certaines procédures de gestion des résultats antidopage. Ces classements ne sauraient être considérés comme définitifs et n'ont pas le même effet juridique que le classement final par équipes publié par l'IWF. Par ailleurs, l'IWF n'assume aucune responsabilité sur la base des classements théoriques par équipes publiés avant la liste finale.

Nombre de places	Épreuve de qualification
D.1. 24 hommes 24 femmes	D.1. Championnats du monde jeunes 2017 de l'IWF Les sept (7) équipes les mieux classées aux Championnats du monde jeunes de l'IWF obtiendront deux (2) places de qualification par sexe pour leur CNO. Les équipes classées de la huitième (8 ^e) à la dix-septième (17 ^e) place aux Championnats du monde jeunes de l'IWF obtiendront une (1) place par sexe pour leur CNO.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

D.2. 20 hommes 20 femmes	D.2. 2018 Épreuves continentaux de qualification pour les JOJ Une (1) épreuve continental de qualification sera organisée pour chaque continent en 2018. La participation sera ouverte à tous les CNO du continent en question, mais seuls les CNO qui ne se sont pas déjà qualifiés par le biais de D.1 pourront obtenir des places de qualification pour les JOJ. Les quatre (4) équipes les mieux classées à chaque épreuve continentale de qualification obtiendront une (1) place par sexe pour leur CNO.
---------------------------------------	---

PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte inscrira automatiquement un (1) homme et une (1) femme, pour autant que les athlètes en question répondent aux critères d'admission définis à la section C de ce document.

PLACES D'UNIVERSALITE

Dix (10) places d'universalité pour les hommes et dix (10) places d'universalité pour les femmes seront à la disposition des CNO admissibles aux JOJ, pour autant que les athlètes aient le niveau technique requis et répondent aux critères d'admission définis à la section C de ce document.

Le Comité International Olympique invitera tous les CNO admissibles à soumettre leurs demandes de places d'universalité le 15 janvier 2017. La commission tripartite confirmera par écrit, en collaboration avec IWF, l'attribution des places sur invitation aux CNO concernés le 13 mars 2017. Les CNO doivent confirmer l'utilisation des places à la commission tripartite le 31 mars 2017.

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

IWF confirmera toutes les places de qualification des CNO à l'issue de la dernière épreuve continentale de qualification, d'ici au 30 juillet 2018.

CONFIRMATION DES PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte doit confirmer par écrit à IWF et au BAYOGOC, le 15 juin 2018 au plus tard, la participation de ses athlètes.

F. REATTRIBUTION DES PLACES INUTILISEES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISEES

Si une place allouée n'est pas confirmée dans les délais impartis ou est refusée par le CNO, celle-ci sera réattribuée dans la même catégorie (hommes ou femmes) au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement par équipes des Championnats du monde jeunes 2017 d'IWF.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

PLACES DU PAYS HOTE INUTILISEES

Toute place inutilisée par le pays hôte sera réattribuée dans la même catégorie (hommes ou femmes) au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement par équipes des Championnats du monde jeunes 2017 d'IWF.

S'il n'y a pas de CNO admissible du continent le moins représenté dans le classement par équipes des Championnats du monde jeunes 2017 d'IWF pour réattribuer la place, celle-ci sera réattribuée au CNO du même continent, non encore qualifié et occupant le rang suivant au classement de l'épreuve continental de qualification pour les JOJ.

PLACES D'UNIVERSALITE INUTILISEES

Les places d'universalité inutilisées, y compris celles restituées après l'attribution finale par la commission tripartite des JOJ, seront réattribuées conformément à la section "Réattribution des places de qualification inutilisées".



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

G. PERIODE DE QUALIFICATION

Période	Date	Échéance
Places d'universalité	31 mars 2017	Validation de l'attribution finale des places d'universalité par la commission tripartite des JOJ
Qualification	1^{er} avril 2017 – 31 juillet 2018	Période de qualification pour les JOJ 2018
	1^{er} – 11 avril 2017	Championnats du monde juniors 2017 d'IWF (Bangkok, THA)
	23 – 30 mars 2018	Épreuve continentale de qualification pour l'Afrique de la Jeunesse, (Le Caire, EGY)
	20 – 30 avril 2018	Épreuve continentale de qualification pour l'Asie (Urgench, UZB)
	3 – 10 juin 2018	Épreuve continentale de qualification pour l'Amérique (Palmira, COL)
	26 – 30 juin 2018	Épreuve continentale de qualification pour l'Océanie (Mont Dore, NCL)
	22 – 29 juillet 2018	Épreuve continentale de qualification pour l'Europe (Milan, ITA)
Date limite pour l'accréditation	24 mai 2018	Date limite fixée pour l'accréditation aux JOJ de Buenos Aires 2018 (tous les athlètes potentiels doivent être enregistrés dans le système)
Information et confirmation	15 juin 2018	Date limite à laquelle le pays hôte devra avoir confirmé la participation de ses athlètes
	30 juillet 2018	Date limite à laquelle IWF devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées
	14 août 2018	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à IWF et au BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues
Réattribution	12 août 2018	Date limite à laquelle IWF devra avoir réattribué toutes les places de qualification inutilisées et les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de ces places
	30 août 2018	Date limite de réattribution
Date limite d'inscription par sport	31 août 2018	Date limite pour les inscriptions nominatives dans tous les sports
Date limite pour l'enregistrement des délégations	6 septembre 2018	Date limite pour l'enregistrement des délégations
JOJ	6 – 18 octobre 2018	3 ^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été – Buenos Aires 2018